

Loi sur l'équité salariale du Manitoba (1985) — La première loi proactive d'équité salariale du secteur public au Canada

Gender Equality · Bonne pratique · Canada

Score de qualité : 63/100

Niveau de preuve : Modérées

Résumé

La loi manitobaine de 1985 a imposé l'évaluation des emplois et des ajustements salariaux pour les emplois féminins de la fonction publique ; 4 900 femmes ont obtenu des augmentations, pour 16 millions de dollars sur quatre ans. Sa portée étroite a laissé beaucoup de travailleuses de côté.

Dimensions clés

Dimension	Score
Transferability / replicability	2/3
Impact on gender equality	1/1
Effectiveness	1/1
Efficiency	0/1
Evaluated outcomes	0/1
Sustainability	0/1
Achievement / evidence	1/1
Gender-mainstreaming embedding	1/1
Curator validation	1/1

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

[C-NAPSE web research](#) — consulté le 2026-10-05

[Government of Manitoba](#) — consulté le 2026-10-05

[The Pay Equity Act \(C.C.S.M. c. P13\)](#) — consulté le 2026-10-05

[CBC Archives: Manitoba pay equity for its civil service](#) — consulté le 2026-10-05

[Pay Equity in Manitoba \(CanLII commentary\)](#) — consulté le 2026-10-05

Citer — Evidoria. *Loi sur l'équité salariale du Manitoba (1985) — La première loi proactive d'équité salariale du secteur public au Canada*. ID persistant : 5ad9050a-0b63-4b3c-848b-a687cdbf9fc1.